



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 1er octobre 2018

Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées :
présentation du rapport d'activité 2017.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce rapport.

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil :
présentation du rapport d'activité 2017 sur le service public
d'eau potable.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce rapport.

Affaires scolaires :

- attribution du crédit pour les fournitures scolaires pour
l'année 2017-2018.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire le
crédit de 40 € alloué par élève pour les fournitures scolaires,
soit un total de 3 720 € pour 93 élèves à l'école publique (26
maternelles et 67 primaires) et 2 640 € pour l'école Ste-Marie/
RPI pour 66 élèves (22 maternelles et 44 primaires) domiciliés
au Theil de Bretagne.

- remplacement du photocopieur.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposi-
tion d'OMR Impression de Chartres de Bretagne pour l'acqui-
sition d'un photocopieur Konica minolta BH287 au prix de
1 435 € ht soit 1 722 € ttc et un contrat de maintenance au coût
de 0.0028 € ht la copie.

Projet d'extension du cimetière.

- Présentation de l'avant-projet définitif : le Conseil Municipal
approuve à l'unanimité les aménagements proposés pour le
projet d'extension sur le parking actuel.

- Etude hydrogéologique complémentaire : le Conseil
Municipal approuve à l'unanimité le devis d'AXE
Environnement de Bruz pour la mise à jour de l'étude hydro-
géologique préalable sur la parcelle concernée par l'extension
du cimetière pour un coût de 1 666 € ht soit 1 999.20 € ttc.

- Echange de terrain : dans le cadre de l'aménagement du
cimetière actuel et pour le projet de piste cyclable, le Conseil
Municipal donne son accord à l'unanimité pour un échange de
terrain entre la Commune, propriétaire d'une réserve foncière
au sud du cimetière, et M. et Mme Neveu, propriétaires de la
parcelle riveraine, qui ont accepté la proposition, frais à charge
de la commune.

- Intervention géomètre : le Conseil Municipal approuve à
l'unanimité le devis du Cabinet Descamps s'élevant à 999 € ht
soit 1 198 € ttc pour les opérations foncières nécessaires à
l'échange Commune/M. Mme Neveu.

- Mission de maîtrise d'œuvre : compte-tenu du coût prévision-
nel définitif des travaux arrêté à ce jour, le Conseil Municipal
approuve à l'unanimité la proposition du maître d'œuvre
(groupement Tyriad-ADEPE) pour la rémunération définitive de
sa mission de maîtrise d'œuvre, soit un coût supplémentaire de
7 920 € ht (soit 9 504 € ttc) par rapport au marché initial.

Restauration de la Chapelle de Beauvais : mission d'architecte
et mission de maîtrise d'œuvre.

Après avoir pris connaissance de la consultation réalisée, le
Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,
(1 abstention) retient la proposition du bureau d'étude Baizeau
Architecte :

- mission de diagnostic comprenant le relevé, l'analyse urbaine,
architecturale, sanitaire et technique du bâtiment et la faisabili-
té (avant-projet et estimation coût travaux) pour 7 000 € ht,
- mission de maîtrise d'œuvre fixée en fonction du montant
estimatif des travaux.

CONSEIL MUNICIPAL :

Prochaines séances du Conseil Municipal, **lundi 5 novembre**
2018 à 20h30, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

AVIS : COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE Modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme Avis de mise à disposition du public

Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne, envisage de
procéder à une modification simplifiée du PLU afin d'intégrer
une Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le
secteur de Beauvais afin de prendre en compte l'étude
réalisée en 2016 sur le périmètre de protection de la Chapelle
de Beauvais, classée monument historique.

Le dossier relatif à cette modification simplifiée est mis à
disposition du public depuis le **15 octobre 2018 jusqu'au 15**
novembre 2018 inclus, en mairie, aux heures habituelles
d'ouverture au public. Toutes les observations du public
pourront être consignées sur un registre.

LISTES ÉLECTORALES

Si vous venez d'atteindre votre majorité, ou si vous venez de
vous installer au Theil de Bretagne, n'oubliez pas de vous
inscrire sur la liste électorale en vous présentant à la Mairie
muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile
de moins de 3 mois (quittance EDF, téléphone...)

Pensez également à signaler à la Mairie toute modification
(mariage ou changement d'adresse à l'intérieur de la
commune).

A noter : les prochaines élections sont les **Élections**
Européennes et se dérouleront le **dimanche 26 mai 2019**.

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS - PALMARÈS 2018

Notre commune figurait une nouvelle fois au Palmarès (hors
concours) du Concours Départemental. Lors de la cérémonie de
remise des prix le 12 octobre dernier, notre commune s'est vue
attribuer un abonnement annuel aux Cahiers du Fleurissement
offert par le Comité Départemental du Tourisme (CDT) et le
Conseil Départemental.

Une fierté à partager avec nos agents, le comité consultatif
cadre de vie ainsi que les bénévoles de la journée citoyenne qui
œuvrent pour que notre cité soit accueillante.

Geneviève FERRÉ

BIBLIO'THEIL

Une p'tite histoire passait par là » : le vendredi 23 novembre à
10h00, Nous vous proposons une séance en musique pour les
bébés lecteurs (0-3 ans) animée par Fanny, n'oubliez pas de
vous inscrire au préalable. Animation gratuite.

« La tête dans les histoires » : le vendredi 30 novembre à
17h30. Fanny vous propose son sac à histoires ; Animation
offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les
accompagnent.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, **vendredi 14h-**
18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30.

Contact : 02 99 47 73 55 ou

ou bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE BIBLIO'THEIL

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque vous conviennent-
ils ? OUI ou NON.

Si réponse négative, quels seraient, selon vous, les horaires les
plus appropriés ?

✂ -----

Coupon à remettre à la bibliothèque, ou envoyer vos réponses
par mail à bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

Merci pour vos réponses.

RAPPEL : REGLEMENTATION DES BRULIS

Il est interdit de brûler les déchets ménagers, de chantier ou de toutes autres matières polluantes. Cette interdiction s'étend également aux déchets verts ménagers et professionnels (pelouses, tailles d'arbustes...). Il est conseillé de les broyer pour paillage, de les composter ou de les emmener en déchetterie.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les associations d'Anciens Combattants, les Citoyens de la Paix et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie du souvenir - Anniversaire du 11 novembre 1918 - les enfants de nos écoles sont les bienvenus !

le dimanche 11 novembre

10h15 : Rassemblement place de l'église
10h30 : Allocution et dépôt de gerbe au Monument aux Morts
Vin d'honneur, offert par la Municipalité, à la salle communale
11h30 : Levée des couleurs à la Résidence Albert Aubry
Merci par avance pour votre présence nombreuse.

SOIRÉE POT AU FEU – samedi 17 novembre

L'édition tant attendue de la soirée **Pot au Feu de l'école Sainte Marie** approche à grands pas. Cette année encore sera l'occasion de profiter d'un agréable repas dans une bonne ambiance. L'ensemble des bénéficiaires participent au financement des travaux de notre école. Cette année, comme l'année dernière, l'ambiance sera assurée par DJ Pierre BABIN. Venez nombreux nous rejoindre pour faire la fête. Réservation auprès du Theillais, de la boulangerie, de l'Ecole Sainte Marie.

SOIRÉE « COUSCOUS-BOURGUIGNON »

Comme chaque année, l'Amicale de l'Ecole Publique organise sa soirée : « **Couscous-Bourguignon** » qui aura lieu le

samedi 08 décembre 2018

au restaurant « Le Theillais ».

Apéro à partir de **20h** et repas servi à **21h**.

Le repas sera suivi par une soirée dansante animée par Dj Didier BROUARD.

Tickets disponibles pour à la boulangerie du Theil et au restaurant Le Theillais.

Les bénéficiaires générés sont entièrement dédiés aux activités, spectacles et sorties scolaires des enfants de l'Ecole Publique.

On vous attend nombreux...

Les parents d'élèves de l'Amicale de l'Ecole Publique.

Renseignements auprès de Marie-Laure au 06 07 95 59 67

A FOND LA GYM

Vous propose de la gym/fitness pour ado et adultes.

Quand ? Le mardi de 14 à 15h ou le jeudi de 19h30 à 20h30.

Où ? Salle de motricité. Cotisation annuelle : 88 €.

Pour toute nouvelle adhésion, une séance d'essai gratuite.

Venez rejoindre notre association où nous vous proposons d'allier le sport avec la santé.

Contact : Laurence BOUSSIN au 06 63 73 66 32.

CHEMINS ET RANDONNEES RETIERS-LE THEIL

(*) covoiturage 13h45, place Miescisko Retiers – départ randonnée 14h
Samedi 3 : Noyal sur Brutz 10.5 kms. Départ place de l'église à Noyal (*) 13h40

Samedi 10 : Domagné (Domagné à Chaumeré) 12.5 kms, variante 11 kms. Départ place de l'église (*) 13h35

Samedi 17 : Martigné Ferchaud « circuit du verger » 11.6 kms. Départ place Ste Anne Martigné

Samedi 24 : Moulins « circuit des chataigniers » 12 kms, variante 9 kms. Départ place de l'église (*) 13h40

Renseignements : M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96

ESPACE DE VIE SOCIALE CROCQ'VACANCES

Programme des vacances de la Toussaint et des mercredis de novembre et décembre disponibles sur :

evscrocqvacances.com

A noter : adresse mail pour les familles souhaitant s'adresser à l'accueil de loisirs de **Coësmes/Le Theil de Bretagne** : evsenfanceadl@gmail.com

L'ASSOCIATION ALISA 35

Recherche du **22 décembre 2018 au 5 janvier 2019**, des animateurs et des responsables de séjours pour accompagner des adultes en situation de handicap intellectuel en vacances. Les séjours se déroulent sur une durée de **8, 10 ou 15 jours**.

Permis B exigé, expérience similaire recommandée. Les animateurs, animatrices et responsables de séjours bénéficient d'une formation les 8 et 9 décembre.

Candidature : CV et lettre de motivation à adresser à ALISA 35 - Mme Cécile HENRY, rue de la Haie Robert – BP 70404 - 35504 Vitré cedex. Tel. 02 99 75 01 69 ou cecileh.alisa@hotmail.fr - site internet www.alisa35.fr.

NOUVEAU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL DE GESTION DES PICS DE POLLUTION

Par arrêté préfectoral du 22/12/2017, ce dispositif a été approuvé. Il vise à lutter plus efficacement contre la pollution émise par les transports et déplacements urbains, et inclut une mesure dite de « circulation différenciée », basée sur la vignette CRIT'AIR. Son entrée en vigueur est effective depuis le 1^{er} octobre dernier. L'acquisition de la vignette CRIT'AIR, au prix de 3.62 €, s'effectue uniquement sur le site gouvernemental : www.certificat-air.gouv.fr. Son apposition est obligatoire pour circuler dans l'intra-rocade lorsque la circulation différenciée est activée en Ille-et-Vilaine, ainsi que pour les départements et agglomérations françaises concernées.

L'ALIMENTATION, COMMENT ASSOCIER PLAISIR ET SANTÉ ?

Les Elus des comités locaux **MSA de LA GUERCHE DE BRETAGNE** et de **RETIERS** organisent le :

mercredi 5 décembre 2018 à 20h00

Complexe de Brétigné,

salle de la Maison du Temps Libre à RANNÉE

une soirée d'information et d'échanges sur **'Alimentation et les liens avec la Santé...**, animée par :

Mme Estelle BORIES-PERIGNAC, diététicienne nutritionniste

Moment de rencontre avec une spécialiste, cette soirée-débat sera l'occasion d'aborder toutes les questions relatives à **'alimentation et ses impacts sur notre santé**, d'apporter des informations, des réponses à nos interrogations, des conseils...

- L'importance de l'alimentation pour notre Santé ?

- Que signifie « bien » manger et comment y parvenir (bases d'une bonne alimentation...) tout en prenant du plaisir ?

- Quels repères alimentaires simples et faciles à suivre et à adopter (composition des menus, sélection des produits, décryptage des étiquettes...) : conseils pratiques, astuces... ?

- Mise au point sur les différents courants alimentaires (bio, sans gluten, vegan.....), leurs risques éventuels sur la santé...

Rejoignez-nous à cette soirée-débat **GRATUITE et OUVERTE A TOUS**, jeunes et adultes (MSA ou non). **Entrée libre.**

LES COMPAGNONS DU DEVOIR et du TOUR DE FRANCE

Du **vendredi 18 janvier 2019 au dimanche 20 janvier 2019**, les Compagnons du Devoir ouvriront au public leur maison de RENNES (35000) située au 2 rue Jules Verne. Cet événement sera l'occasion de faire découvrir à tous, les métiers, la formation en alternance, le compagnonnage, le voyage. Ateliers vivants animés par des apprentis et des itinérants.

Contact : 02 99 65 14 00 - n.perrin@compagnons-du-devoir.com - www.compagnons-du-devoir.com

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Communauté de Communes pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses.

Renseignements : Roche aux Fées Communauté, 16 rue Pasteur à Retiers : 02 99 43 64 87 ou www.cc-rocheauxfees.fr

Parution le lundi 29 octobre 2018
Pour Infos-Le Theil n° 237, articles à déposer pour le **15/11/2018** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué
Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat
Mairie Tél. 02.99.47.74.07

mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr - Tirage 660 exemplaires.

